

Communiqué de presse FCPTS du 23 février 2020

La Fédération des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) salue l'arrivée d'Olivier VERAN au ministère des solidarités et de la santé. La réforme de fond de notre système de santé est désormais pleinement engagée, grâce à Agnès BUZYN dont nous saluons l'action claire et déterminée.

La réorganisation en faveur de la proximité réclamée par la population, a été décidée par le Président de la République en septembre 2018. Elle est mise en œuvre à travers les CPTS, pour développer la coordination des professions de santé et du médicosocial sur chaque territoire, pour mieux organiser les services attendus par la population, et répondre aux difficultés rencontrées par les acteurs et les usagers du système de santé.

Ces difficultés ne se situent pas qu'à l'hôpital, elles concernent l'ensemble du système de santé, en témoigne l'extension des déserts médicaux, qui va s'aggraver au moins jusqu'en 2025. En témoigne l'allongement des délais d'accès aux soins, en orthophonie, chez un kinésithérapeute, ou pour certaines spécialités. En témoigne aussi l'extension de l'insécurité de l'exercice, avec des agressions en particulier d'infirmier(e)s et de médecins. Des incertitudes émergent aussi sur l'avenir de la pharmacie de proximité, liées aux projets de plateforme de vente de médicaments sur internet.

La réorganisation n'est donc pas une alternative, c'est une nécessité impérieuse, car ce sont les plus fragiles qui sont les plus touchés par les difficultés d'accès aux soins, en témoigne le niveau des inégalités sociales de santé.

La population demande que le système de santé soit organisé sur la proximité ET la qualité. Ce n'est possible qu'en organisant des prises en charge en équipe de soins coordonnées, en articulant mieux la santé et le social, en développant la prévention, en organisant la complémentarité et la coordination ville hôpital. C'est l'objectif des CPTS dont plus de 500 projets existent, avec une perspective d'atteindre l'objectif de 1000 CPTS sur l'ensemble du territoire français.

La mobilisation des acteurs de la santé, et du médicosocial a commencé depuis 10 ans pour répondre aux enjeux à venir, avec l'apparition des maisons de santé pluri professionnelles. Elle se poursuit avec l'apparition d'équipes de soins primaires et l'organisation par territoire, les CPTS, ce qui bouleverse habitudes et mentalités.

Cette mobilisation doit donc être encouragée pour réussir, par des signes tangibles de retour de la confiance envers les acteurs de la proximité :

- **En modernisant certaines réglementations pour faciliter les prises en charge en ville.** Quelques exemples : le midazolam, médicament de la sédation terminale en fin de vie réservé à l'usage hospitalier, le salbutamol en aérosol pour l'asthme grave, doivent pouvoir être prescrits en ville. Il faut simplifier le renouvellement annuel de certains traitements, permettre la prescription de capteurs de mesure continue du taux de sucre d'un diabétique. Le passage obligatoire chez un spécialiste pas toujours présent ou disponible est un frein à la prise en charge.

- **En laissant aux CPTS la plénitude de leurs missions.** Par exemple, pourquoi vouloir organiser une gestion hospitalière des demandes de soins non programmées et refuser le déploiement du 116 117 ? Pourquoi empêcher les CPTS de gérer des dispositifs d'aide à la coordination (DAC) sous forme de coordination territoriale d'appui ? Pourquoi essayer parfois de décréter des territoires de CPTS au lieu d'inciter les acteurs à déterminer eux-mêmes leur territoire ? La crise du système de santé n'est pas soluble dans une simple équation budgétaire, mais dans un bon usage des compétences, des moyens et des structures. Ce qui nécessite un climat de confiance dans les acteurs de la proximité, tant de la part des pouvoirs publics que des autres acteurs du système de santé.

Monsieur le Ministre, le dossier des CPTS est un dossier de fond, susceptible de permettre à la France d'améliorer l'accès aux soins pour tous. Comptez sur la FCPTS pour contribuer à cette réforme majeure, avec nous l'espérons votre plein appui. C'est pour cela que nous sollicitons d'ores et déjà un rendez-vous avec vous.